



AXE 1 - UNE RURALITÉ ASSUMÉE

Un cadre de vie qui s'inscrit en cohésion avec celui des ensembles très urbains qui l'entourent et qui contribue à verdir leur image

Conservier le caractère agricole du territoire

- Préserver les terres agricoles nécessaires au maintien et à la valorisation de l'agriculture
- Prioriser le renouvellement urbain (densification du tissu urbain existant, et requalification des friches)
- Engager une politique de gestion du foncier agricole

Valoriser l'eau pour mieux protéger la biodiversité et les ressources naturelles

- Aménager et rendre accessibles les berges de cours d'eau
- Valoriser les bords de rivière de manière ludique

Protéger les espaces à enjeux environnementaux et écologiques

- Espaces boisés (ZNIEFF, Natura 2000, etc.)
- Aire d'alimentation des captages du sud de Lille
- Inondation par ruissellement à prendre en compte dans l'aménagement

L'ensemble des projets situés en AAC nécessite l'élaboration d'un projet partagé des 11 communes concernées dans le respect de la protection de la ressource en eau

Articuler les séquences paysagères pour (re)découvrir le territoire

- Liaison modes doux à valoriser ou à créer

Valoriser le patrimoine bâti

- Site classé de la plaine de Bouvines
- Patrimoine bâti / vernaculaire

ÉLÉMENTS GÉOGRAPHIQUES

- Limite de la Communauté de communes Pévèle Carembault
- Limite communale
- Territoire de la Communauté de communes
- Frontière nationale

